

Fiche action 1.1

AXE 1

Faciliter les choix de vie de la personne (Vie citoyenne)

Création d'un réseau d'appui et d'animation du "vivre ensemble à travers nos âges".

OBJECTIFS

- Transmettre et partager les savoirs et les expériences de travail entre les générations.
- Développer les actions favorisant le lien entre les générations.
- Recenser et valoriser les expériences innovantes du territoire départemental dans ce domaine.

MOYENS

- Soutenir les conseils des sages.
- Valoriser les expériences intergénérationnelles (parrainage, réseau d'échange réciproque des savoirs...).
- Encourager et structurer le développement des cafés des âges.
- Mettre en place un comité de pilotage chargé du recensement, du suivi et de la coordination des expériences innovantes.
- S'associer aux travaux du conseil consultatif départemental.

Fiche action 1.2

AXE 1

Faciliter les choix de vie de la personne (Vie citoyenne)

Création d'une banque d'échange permettant l'interface entre les besoins des associations et les besoins des personnes.

OBJECTIFS

- Informer individuellement sur les possibilités d'implication citoyenne et associative des retraités.
- Assurer l'interface avec les associations susceptibles d'accueillir des bénévoles et avec les bénévoles souhaitant s'impliquer dans la vie associative.

MOYENS

- Création d'une banque départementale d'information sur l'engagement citoyen et associatif des retraités.
- Création d'un *"passeport volontariat senior"*.

Fiche action 1.3

AXE 1

Faciliter les choix de vie de la personne (Clic)

La réalisation d'un maillage du territoire en Clic cohérent et équitable.

OBJECTIFS

- Accompagner la perte d'autonomie sociale, physique et/ou psychique et faciliter l'investissement dans la vie citoyenne et associative.
- Mobiliser les acteurs du territoire non couvert par un Clic.
- Assurer un service équitable pour l'ensemble des Seinomarins.

MOYENS

- Mettre en place une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens entre les Clic et le Département.
- Concevoir une charte de qualité et d'orientations entre les Clic et le Département.
- Faciliter les échanges par des réunions inter Clic.

Fiche action 1.4

AXE 1

Faciliter les choix de vie de la personne (Clic)

Communication et mise en place d'outils sur le dispositif Clic seinomarin.

OBJECTIFS

- Assurer une information du dispositif Clic aux Seinomarins et aux partenaires institutionnels.
- Favoriser l'accès aux Clic par des outils de communication communs.
- Favoriser l'échange entre les Clic seinomarins.

MOYENS

- Mise en place d'outils de communication sur le dispositif "*Clic seinomarins*".
- Conception d'un logo.
- Conception d'une mallette de présentation.
- Création d'un portail Internet d'accès unique.
- Création d'un répertoire "*Ma commune, mon Clic*".
- Publication régulière des informations et reportages sur les Clic.
- Conception d'un fond de guide inventaire d'un dispositif gérontologique local.
- Mise en place d'un extranet entre les Clic.

Fiche action 2.1

AXE 2

Lutter contre l'isolement en mobilisant les technologies de l'information et de la communication

L'habitat et les technologies de l'information et de la communication.

OBJECTIFS

- Faciliter le maintien dans le lieu de vie.
- Rompre l'isolement.
- Participer au bien-être des personnes âgées.

MOYENS

- Développer des équipements domotiques pour tous et les technologies de l'information et de la communication en particulier dans les zones rurales dans les habitats diffus pour les retraités.
- Favoriser la mise en place d'un "kit" domotique pour répondre à des situations particulières.

Fiche action 2.2

AXE 2

Lutter contre l'isolement en mobilisant les technologies de l'information et de la communication

Les Ehpad et les technologies de l'information et de la communication.

OBJECTIFS

- Renforcer les liens entre les résidents et la famille.
- Développer les liens entre la vie de la cité et les résidents.
- Développer la télémédecine.

MOYENS

- Participer à l'installation du haut débit dans tous les Ehpad.
- Favoriser l'installation d'ateliers de sensibilisation à l'outil informatique.

Fiche action 2.3

AXE 2

Lutter contre l'isolement en mobilisant les technologies de l'information et de la communication

L'intergénération et les technologies de l'information et de la communication.

OBJECTIFS

- Renforcer les liens entre les générations.
- Réduire la fracture numérique.
- Lutter contre l'isolement.

MOYENS

- Développer l'échange et le partage de savoirs entre les jeunes générations et les retraités autour d'ateliers d'initiation ou de moments festifs.
- Développer la notion de contreparties dans le cadre d'actions soutenues par le Département (soutien action humanitaire, soutien aux clubs du 3^e âge,...).
- Soutien aux projets innovants par la mise à disposition de matériel informatique dans certaines associations.

Fiche action 3.1

AXE 3

Développer une dynamique de prévention
autour du bien vieillir en Seine-Maritime

La prévention.

OBJECTIFS

- Créer une dynamique départementale à domicile et en établissement autour de 5 axes de prévention santé : l'incontinence urinaire, les troubles de mémoires, la dénutrition (hygiène bucco-dentaire), les chutes, la dépression.
- Créer un lien fort et faciliter les échanges entre le secteur médico-social et le secteur sanitaire.
- Informer les Seinomarins des prises en charge possibles dans ces domaines.

MOYENS

- Définir le concept de fragilité des personnes de plus de 60 ans, afin de repérer les personnes nécessitant un suivi rapproché.
- Communiquer sur les différentes prises en charge de ces 5 axes (plaquettes d'information).
- Conseiller les seniors sur les prises en charge possibles sur ces 5 axes de prévention, à l'aide des Clic.
- Repérer et informer les personnes en perte d'autonomie des prises en charge possibles afin d'améliorer leur qualité de vie.
- Faciliter les expériences dans ces 5 domaines, à domicile pour les personnes de plus de 60 ans.
- Faciliter la prise en charge d'actions dans ces 5 domaines dans les établissements d'accueil pour personnes âgées.

Fiche action 3.2

AXE 3

Développer une dynamique de prévention
autour du bien vieillir en Seine-Maritime

La prévention routière.

OBJECTIFS

- Développer une dynamique autour de la prévention routière pour les personnes de 60 ans et plus.
- Favoriser l'intégration dans la vie sociale des personnes, en favorisant l'autonomie dans les déplacements.
- Lutter contre l'isolement des personnes.
- Permettre une actualisation des connaissances et des pratiques de conduite des personnes de plus de 60 ans.
- Favoriser le lien intergénérationnel.

MOYENS

- Repérer les actions de sensibilisation déjà existantes dans ce domaine et informer les Seinomarins de celles-ci via les Clic.
- Participer à la journée nationale de prévention routière en favorisant le lien intergénérationnel avec les collégiens.
- Organiser, conjointement avec la Préfecture, des actions de sensibilisation à la sécurité routière (code de la route...).
- Soutenir les actions dans le domaine de la prévention routière.

Fiche action 3.3

AXE 3

Développer une dynamique de prévention
autour du bien vieillir en Seine-Maritime

La préparation à la retraite.

OBJECTIFS

- Développer une dynamique autour de la préparation de la retraite en Seine-Maritime.
- Valoriser les compétences des futurs retraités et encourager les contacts avec la banque départementale d'information sur l'engagement citoyen et associatif des retraités.
- Favoriser les liens intergénérationnels.

MOYENS

- Repérer les actions de sensibilisation ou de préparation à la retraite déjà existantes.
- Informer les Seinomarins de ces actions.
- Favoriser le tutorat entre le futur retraité et les jeunes professionnels, afin de leur transmettre savoir, savoir-faire, savoir-être et valeurs professionnelles.
- Réaliser des expositions ou des conférences sur la mémoire collective professionnelle.
- Faciliter les actions de sensibilisation et de préparation à la retraite dans les plans de formation continue.

Fiche action 4.1

AXE 4

Favoriser le choix d'un habitat autonome
par le développement des services d'aide à domicile
(Habitat adapté)

Accompagner à l'évolution du concept de foyer-logement.

OBJECTIFS

- Avoir une meilleure connaissance de l'existant.
- Définir à l'échelle intercommunale (si possible d'un PLH) un plan pluriannuel d'évolution des foyers-logements.
- Développer le respect de la légalité par les transformations obligatoires des foyers-logements.
- Accueillir des populations aux besoins spécifiques.

MOYENS

- Faire un diagnostic de l'ensemble des foyers-logements seinomarins (état des lieux, étude du public, critères,...) avec les partenaires concernés.
- Définir une logique de redéveloppement territorial des foyers-logements par l'élaboration d'une méthodologie en cohérence avec la Politique départementale en matière d'habitat. Cela se traduira par la contractualisation avec PLH ou étude équivalente dans le cadre de la politique départementale de l'habitat.
- Développer des moyens de communication pour sensibiliser les intercommunalités à ce sujet.
- Élaborer des indicateurs gérontologiques.
- Assurer une veille juridique sur l'évolution législative et réglementaire des foyers-logements.

Fiche action 4.2

AXE 4

Favoriser le choix d'un habitat autonome
par le développement des services d'aide à domicile
(Habitat adapté)

Favoriser le logement autonome.

OBJECTIFS

- Concevoir, porter et développer en Seine-Maritime des nouveaux concepts de domicile (regroupés avec ou sans service, intergénérationnel...).
- Soutien aux expériences novatrices.
- Renforcer le lien entre génération et lutter contre l'isolement.

MOYENS

- Créer une plate-forme d'accompagnement des expériences des petits habitats groupés tels que définis dans l'appel à projet lancé par le Département et permettant de :
 - promouvoir les expériences ;
 - aider les porteurs de projet ;
 - échanger des bonnes pratiques ;
 - développer le lien avec les partenaires (organismes logeurs, autres directions du Département,...) et autres dispositifs (PLH, charte d'accessibilité...).

Fiche action 4.3

AXE 4

Favoriser le choix d'un habitat autonome
par le développement des services d'aide à domicile
(Services)

Faciliter le maintien dans le lieu de vie de la personne.

OBJECTIFS

- Développer un maillage territorial cohérent de services d'aide à domicile.
- Expérimenter de nouveaux services répondant aux besoins émergents.
- Être garant d'un service de qualité quels que soient les revenus des usagers.

MOYENS

- Travailler la question du développement des services avec les Clic.
- Soutien à la création de services polyvalents (nouveaux services développant une couverture 24 h/24 et 7 jours/7).
- Création d'un référentiel permettant l'obtention d'un label qualité pour le gré à gré.

Fiche action 4.4

AXE 4

Favoriser le choix d'un habitat autonome
par le développement des services d'aide à domicile
(Services)

L'aide aux aidants.

OBJECTIFS

- Favoriser la relation entre l'aide et l'aidant.
- Optimiser le maintien à domicile des personnes âgées en prévenant l'épuisement des aidants naturels.
- Repérer et développer les expériences de soutien à l'entourage des personnes en perte d'autonomie.
- Créer une cohérence d'objectifs sur le territoire entre les différentes actions dans ce domaine.
- Faciliter les échanges de bonnes pratiques.
- Créer du lien entre les aidants naturels via ces expériences et les accompagner dans leur vieillissement.

MOYENS

- Développer un réseau d'aidants.
- Réaliser un guide pratique destiné aux aidants.
- Développer un maillage territorial d'aide aux aidants en s'appuyant sur les Utas et sur les Clic.
- Mettre en place un groupe de suivi chargé du recensement, de l'évaluation et du développement éventuel de ces expériences.
- Faciliter le projet Resaida de l'Utas 8 et l'évaluer en vue de le développer sur d'autres secteurs.

Fiche action 5.1

AXE 5

Améliorer et diversifier l'offre des établissements
aux besoins et aux demandes des personnes fragilisées

Développement de services alternatifs à l'hébergement.

OBJECTIFS

- Création de places d'accueil de jour.
- Création de places d'hébergement temporaire.
- Soutien des services alternatifs à l'hébergement en complémentarité des places de Ssiad accordées par l'État.

MOYENS

- Constitution d'un groupe de suivi pour porter le dispositif et développer le nombre de places.
- Définir, cadrer et adapter ces concepts au contexte seinomarin.
- Adaptation aux besoins de chaque territoire.
- Travailler à la création d'un mode de financement spécifique.

Fiche action 5.2

AXE 5

Améliorer et diversifier l'offre des établissements
aux besoins et aux demandes des personnes fragilisées

Adapter et moderniser les Ehpad.

OBJECTIFS

- Adapter l'offre de places aux besoins et aux attentes de la population.
- S'adapter aux nouveaux besoins liés au vieillissement de la population et augmenter le nombre de places spécifiques permettant l'accueil de personnes âgées désorientées.
- Soutenir et développer l'aide aux aidants familiaux en proposant des prises en charge ponctuelles ou temporaires (accueil de jour, accueil temporaire).

MOYENS

- Dans le cadre du nouveau contrat de projet, le Département s'engage à verser 60 millions d'euros pour la rénovation des établissements hospitaliers accueillant des personnes âgées.
- Dans le cadre de la contractualisation "276", 21 millions d'euros sont prévus pour la rénovation des Ehpad publics et privés associatifs.
- Accompagnement des porteurs de projet.

Fiche action 5.3

AXE 5

Améliorer et diversifier l'offre des établissements
aux besoins et aux demandes des personnes fragilisées

Création de places Ehpad.

OBJECTIFS

- Veiller à l'adéquation de l'offre d'hébergement en Ehpad avec les besoins recensés sur le territoire départemental.
- Anticiper l'évolution démographique croissante des personnes âgées annoncée à partir de 2012.
- Favoriser l'émergence de nouveaux concepts de plate-forme multidimensionnelle.

MOYENS

- Conformément aux orientations du Programme interdépartemental d'accompagnement des handicapés et de la perte d'autonomie (Priac) :
 - 1) poursuivre les ouvertures de places autorisées, financées et non encore ouvertes programmées jusqu'en 2009, soit 828 places.
 - 2) autoriser la création de 200 places nouvelles sur les exercices 2010 et 2011 en fonction d'une analyse des dispositifs existants en faveur des personnes âgées.
- Lancer des études d'opportunité ayant pour objectif de prévenir l'évolution démographique.
- Accompagner les promoteurs et gestionnaires dont les projets répondent aux besoins recensés.

Fiche action 6.1

AXE 6

Développer la formation et l'évaluation des pratiques au regard de la protection des personnes fragiles et du respect de leurs droits

L'évaluation.

OBJECTIFS



- Optimiser la qualité de prestation :
 - dans les établissements ;
 - dans les services à la personne.
- Développer la notion de bientraitance.

MOYENS

- Élaboration d'outils et méthodes d'évaluation des conventions tripartites.
- Mise en place d'un outil d'évaluation externe.
- Mise en place d'un outil commun d'auto évaluation.
- Développement de la démarche qualité et construction d'un référentiel pour les services à la personne.

Fiche action 6.2

AXE 6

Développer la formation et l'évaluation des pratiques au regard de la protection des personnes fragiles et du respect de leurs droits

La formation et les établissements et services médico-sociaux.

OBJECTIFS

- Anticiper les besoins en métiers d'aide à la personne.
- Développer et professionnaliser de nouvelles pratiques.
- Garantir une prise en charge de qualité aux personnes fragilisées.

MOYENS

- Élaborer un guide des bonnes pratiques.
- Promouvoir des métiers liés à la personne et valoriser en lien avec l'ensemble des acteurs (Cité des métiers, organismes de formation, Drass, Conseil Régional, DRTEFP,...).
- Formation et développement de professionnalisation de nouvelles pratiques (Plan départemental de formation).

Fiche action 6.3

AXE 6

Développer la formation et l'évaluation des pratiques
au regard de la protection des personnes fragiles
et du respect de leurs droits

La formation et l'accueil familial.

OBJECTIFS

- Favoriser la professionnalisation des accueillants familiaux personnes âgées / personnes handicapées.
- Soutenir les accueillants familiaux dans leurs missions quotidiennes.
- Offrir aux Seinomarins des conditions d'accueil optimales en accueil familial.

MOYENS

- Repenser les conditions d'accès à l'agrément d'accueil familial à titre onéreux.
- Coordonner la formation initiale et continue des accueillants familiaux à titre onéreux.
- Soutenir les accueillants familiaux en renforçant le suivi de celles-ci.
- Favoriser la mise en place de relais "accueillants familiaux".

Fiche action 6.4

AXE 6

Développer la formation et l'évaluation des pratiques au regard de la protection des personnes fragiles et du respect de leurs droits

Le respect des droits des personnes fragilisées.

OBJECTIFS

- Garantir le respect des droits fondamentaux de la personne âgée au regard de la loi du 02/01/02.
- Promouvoir la participation des personnes retraitées à la vie sociale des structures.
- Prévenir la maltraitance et garantir la bientraitance des publics fragilisés.

MOYENS

- Mise en œuvre des 7 outils de la loi du 02/01/02 et contrôle d'effectivité : livret d'accueil, charte des droits et libertés de la personne accueillie, règlement de fonctionnement, projet d'établissements, contrat de séjour (ou document individuel de prise en charge), conseil de la vie sociale (ou toute autre formule de participation), liste des personnes qualifiées.
- Reconnaître les conseils de vie sociale notamment par une rencontre annuelle des présidents et par leur intégration dans le Coderpa.
- Participer aux actions de développement de la bientraitance et au renforcement de la politique de lutte contre la maltraitance développés par l'État.

La démarche évaluative

OBJECTIFS

- Poursuivre la démarche participative initiée dans l'élaboration du schéma à l'évaluation de ses engagements.
- Assurer une cohérence entre les actions mises en œuvre par le Département et celles développées par les autres partenaires ou collectivités.
- Dans la continuité du colloque du 13 juin 2006, être fédérateur d'une approche globale de la personne retraitée.

MOYENS

- Organiser une rencontre annuelle de présentation de bonnes pratiques et de projets innovants dans le Département autour :
 - du réseau d'appui et d'animation du vivre ensemble à travers nos âges ;
 - de la banque départementale d'information sur l'engagement citoyen et associatif des retraités ;
 - de la plate forme d'accompagnement des expériences des petits habitats groupés ;
 - du bien vieillir (prévention).
- Sur la base de cette rencontre, contribuer à une évaluation annuelle du schéma.
- Compléter cette évaluation par l'organisation d'une rencontre régulière de l'ensemble des porteurs d'actions innovantes dans l'approche des retraités et des personnes âgées.
- Élargir la réflexion et harmoniser les moyens dans le cadre d'un comité de pilotage élargi au secteur sanitaire et social (Ddass, ARH).
- S'assurer du rôle représentatif du Coderpa.